

CE QUE NOUS POUVONS CRAINDRE DE LA RÉFORME DU LYCÉE



GRÈVE LE 6 FÉVRIER

Un lycée modulaire qui organise le tri scolaire et social.

Il y aurait un tronc commun, dont les horaires diminuent de la Seconde à la Terminale, sur lequel viendraient s'ajouter quelques modules disciplinaires et /ou pédagogiques.

Seuls les initiés pourront choisir les bons modules dès la Troisième pour pouvoir correspondre aux attendus des filières de l'enseignement supérieur.

La classe sociale d'origine des élèves a une forte influence sur le choix des disciplines.

Le système modulaire ne fait pas disparaître les inégalités sociales dans les parcours scolaires, il les accentue au contraire.

Il existe aussi un fort clivage de genre avec les garçons qui choisissent des matières scientifiques et les filles des matières littéraires.

En réduisant le nombre de matière suivies, le lycée modulaire va davantage enfermer l'élève dans une voie unique.

Le groupe classe et la socialisation qu'il crée vont être remplacés par des groupes à géométrie variable.

La mise en concurrence des disciplines qui pourraient être choisies par les lycéens

Typique de la logique libérale, chaque discipline se verra confrontée à la dure loi de l'offre et de la demande. Il faudra donc se vendre au mieux pour attirer les élèves.

L'avenir de la voie technologique est fortement compromise, les matières technologiques ne devenant plus que des modules parmi d'autres.

Certaines matières seront marginalisées parce que ne correspondant pas aux attendus prioritaires pour accéder à certaines filières du supérieur.

Une réforme de l'orientation dans le supérieur qui conditionne la réforme du lycée.

Il existe déjà des voies sélectives pour le supérieur mais là on nous demande de barrer l'accès à l'université de certaines et certains de nos élèves.

Le travail supplémentaire d'analyse des 10 vœux par élèves représente une charge considérable.

Il nous met en concurrence avec nos collègues PSY-EN.

Il présume à tort de l'avenir tout tracé de chacune et de chacun.

Comment accepter de barrer un élève de 17 ans en prononçant un jugement quasi définitif sur ses capacités et sur ses motivations futures ? Où est le droit à l'erreur (pourtant revendiqué en matière administrative et fiscale par le gouvernement) ?

A quel âge est-on mûre et conscient de ses choix et de ses réelles envies ?

Des horaires disciplinaires rabotés comme avec la réforme du collège de 2016.

Quel dénominateur commun disciplinaire permettra de regrouper pour une discipline des élèves ayant choisi des parcours différents ? Sûrement le plus petit...

Ce qui conduira les collègues à avoir davantage de classes donc davantage de travail.

Ce qui conduira à appauvrir l'offre éducative avec la disparition de nombreuses options.

Comment penser mieux former, donner une meilleure culture commune avec moins de disciplines et de connaissances ?

Un baccalauréat local à la sauce « contrôle continu » qui va accentuer la concurrence et la hiérarchie entre les lycées.

Comment imaginer que les avis à étudier à l'université ne vont pas se résumer surtout à regarder d'où viennent les élèves et le type de parcours qu'ils ont choisis ?

Un baccalauréat obtenu dans un lycée de centre-ville n'aura plus la même valeur que celui d'un lycée qui devrait relever de l'Éducation prioritaire.

Une nouvelle attaque contre nos statuts pour annualiser nos services nous faire travailler plus.

La mise en place d'un calendrier semestrialisé permettrait d'annualiser notre temps de travail.

Ce serait alors l'occasion de revenir sur notre temps de travail hebdomadaire et de l'augmenter comme le réclament depuis longtemps la Cour des Comptes et les rapports du Sénat.

